

HISTORIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ de SECOURS MUTUELS

DE NOZAY



Souvenir du Soixantenaire

4 OCTOBRE 1936

HISTORIQUE
DE LA
SOCIÉTÉ de SECOURS MUTUELS
DE NOZAY



Souvenir du Soixantenaire

4 OCTOBRE 1936

Membres du Conseil d'Administration
de la
Société de Secours Mutuels de Nozay
Depuis sa Fondation

PRÉSIDENTS

MM. BARBIER Louis	Fondateur	26 juin 1892
BLANCHET Stanislas	24 juillet 1892	25 juin 1893
HAINAUX André (Père)	25 juin 1893	27 mars 1898
DE LA NOUE-BILLAULT	26 juin 1898	16 juillet 1899
ABGRALL Jean-Baptiste	16 juillet 1899	20 mars 1912
MARY Constant	23 juin 1912	12 avril 1927
LETOURNEAU Alexis	6 octobre 1927	24 décembre 1931
LETOURNEAU Alexis (Fils)	9 avril 1932	En fonctions

VICE-PRÉSIDENTS

MM. BLANCHET Stanislas	Fondateur	24 juillet 1892
HAINAUX André (Père)	24 juillet 1892	25 juin 1893
BARBIER Edouard	31 décembre 1893	29 mars 1896
ABGRALL Jean-Baptiste	27 décembre 1896	16 juillet 1899
LETOURNEAU Alexis	31 décembre 1899	6 octobre 1927
ALOCHE Jean-Marie	6 octobre 1927	En fonctions

SECRÉTAIRES

MM. HELIS Charles	Fondateur	11 septembre 1881
MARY Fernand	11 septembre 1881	7 octobre 1883
BRIAND Emile	2 décembre 1883	27 septembre 1930
PASGRIMAUD Eugène	27 septembre 1930	En fonctions

TRESORIER

MM. BLANCHET Eugène	Fondateur	14 avril 1878
PARRE Narcisse	14 avril 1878	28 juin 1885
CHAZELY Etienne	6 septembre 1885	26 juin 1892
HAINAUX André (Fils)	24 septembre 1892	27 mars 1898
MARY Constant	26 juin 1898	28 juin 1912
HOUSSAIS Camille	28 juin 1912	25 juin 1925
BARREAU Auguste	30 décembre 1925	6 juillet 1935
BIDE Alphonse	6 juillet 1935	En fonctions

ADMINISTRATEURS

MM. LERAT Victor	Fondateur	27 décembre 1896
ROUSSILLE Albert	Fondateur	31 mai 1880
DE LA NOUE-BILLAULT	Fondateur	26 juin 1898
HAINAUX André (Père)	Fondateur	24 juillet 1892
BOISMAIN Honoré	Fondateur	26 mars 1893
AUBERT François	3 octobre 1880	2 mars 1884
PASGRIMAUD Charles	2 mars 1884	24 juillet 1905
BARBIER Edouard	24 juillet 1892	31 décembre 1893
JENVRET Prosper	26 mars 1893	27 décembre 1914
ABGRALL Jean-Baptiste	1 octobre 1893	27 décembre 1896
MARY Constant	27 décembre 1896	26 juin 1898
BIZEUL Jean-Baptiste	28 mars 1897	28 novembre 1898
LEROUX Prosper	26 juin 1898	4 avril 1931
LERAT Victor	26 juin 1898	27 juillet 1918
BARBIER Edouard	26 juin 1898	31 mars 1901
AUBREE Eugène	31 mars 1901	27 septembre 1929
MARTIN Théophile	31 décembre 1905	21 octobre 1916
RIOT François	28 juin 1919	En fonctions
JENVRET Alexandre	28 juin 1919	En fonctions
BARREAU Auguste	28 juin 1919	30 décembre 1925
ALOCHE Jean-Marie	30 décembre 1925	6 octobre 1927
LEGAL Jean-Marie	6 octobre 1927	En fonctions
BRIAND Emile	27 septembre 1930	En fonctions
AUBREE Louis	27 juin 1934	En fonctions

Récompenses obtenues pour dévouement à la Société

MM.

- 1907 BRIAND Emile, Médaille d'or (a rempli les fonctions de Secrétaire pendant 47 ans).
- 1903 LERAT Victor, Administrateur, Médaille de bronze.
- 1922 MARY Constant, Président, Médaille de bronze.
- 1895 HAINAUX André (Père), Président, Mention Honorable.
- 1920 LEROUX Prosper, Administrateur, Mention Honorable.
- 1920 AUBREE Eugène, Administrateur, Mention Honorable.
- 1922 HOUSSAIS Camille, Administrateur, Mention Honorable.

Membres Honoraires Fondateurs

MM.

- AILLET Félix, Négociant en Vins.
- AUBERT Adolphe, Industriel.
- BARBIER Louis, Négociant en Matériaux.
- BLANCHET Eugène, Tanneur
- BLANCHET Stanislas, Tanneur.
- BOURGINE Jean-Marie, Greffier.
- BRIANT, Agent-Voyer.
- DE BUSSY Pierre, Percepteur.
- DECORCE, Docteur-Médecin.
- DE LA NOUE-BILLAULT, Ancien Conseiller d'Etat.
- GALICIER Charles, Docteur-Médecin.
- GUILLERY Albert, Propriétaire.
- GUYONNET Armand, Docteur-Médecin.
- HAINAUX André (Père), Entrepreneur de carrières.
- HELIS Charles, Négociant en Epicerie.
- HOCHEDÉ DE LA PINSONNAIS, Propriétaire.
- JACOB Ernest, Coiffeur.
- LEJARD Louis, Café des Voyageurs.
- LERAY Ernest, Pharmacien.

LÉROUX Prosper (Père), Propriétaire.
 LETOURNEAU Alexis, Propriétaire.
 LEVESQUE Alexis, Instituteur.
 LONDET Louis, Professeur à l'Ecole Nationale de Grandjouan.
 MABIT Joseph, Vicaire.
 MARTIN Charles, Commerçant.
 MARY Fernand, Clerc de Notaire.
 MAUCARD Eugène, Hôtel de la Poste.
 PARRÉ Narcisse, Négociant en grains.
 RECIPON Emile, Propriétaire à la Roche-Giffard.
 RIEFFEL Jules, Directeur-Fondateur de l'Ecole Nationale de Grandjouan.
 RONGIER Henri, Receveur d'Enregistrement.
 ROUSSILLE Albert, Professeur à l'Ecole Nationale de Grandjouan.
 SANSARIC Pierre, Econome à l'Ecole Nationale de Grandjouan.
 SEVETE Joseph, Curé-Doyen.
 SORIN Charles, Notaire.

Bienfaiteurs de la Société

MM. RECIPON Emile	1876
BIZEUL Jean-Baptiste	1897
LECOQ Ferdinand	1898
DE LA NOUE-BILLAULT	1899
LEROUX Prosper (2 dons)	1905
SOCIETE LYRIQUE « La Fauvette »	1908
DELUEN Julien	1913
LETOURNEAU-BLANCHET	1918
LEROUX Prosper (3 ^e don)	1931

Membres Participants Fondateurs

ALLIOT Joseph (Père)	BERTRAND Pascal
AUBINIÈRE Pierre	BLOND François
AUBREE Eugène	BOISMAIN Honoré
BANCTEL François	BOURVIC Mathurin

BREGER François	JANIN Jean
BRIAND Félix	JENVRET Prosper
CADET Pierre	JOUBERT Pierre
CLAVIER Jacques	JUBEAU Jean, Jardinier
CREUZET Julien	JUBEAU Jean-Marie, Cordonnier
DANIEL Jean-Marie	LANGLAIS Ambroise
DAGUENAUD Pierre	LAUNAY Pierre
DAVID Jean	LAURENT François
DELESTRE Prosper	LEGUENE Yves
DENIEL Joseph	LEJEUNE Victor
DENION Pierre	LEMASSEON François
DIGUET Julien	LERAT Victor
DUGUE Julien	LEROY Julien
DUPONT Louis	MAINGUET Louis
DURAND Alexandre	MANCEAU Michel
FERRE Jacques	MARTIN Alfred
FOUQUET Jacques	MARTIN Armand
FRANCK Nicolas	MARTIN Ernest
FRAUD Victor	MARTIN Prosper
GAUGAIN Aimé	MARTIN Théophile
GILBERT Pierre	MAURICE René
GONIDET Jean	MEROT Julien
GOUDE Jean-Marie	MICHEL Jean-Marie
GOURHAND Jean-Marie	MONDOIT Jean
GRATSAC François	MOREL Pierre
GROLEAU Pierre	MOULIN François
GROSSET Michel	ORAIN François
GUERRIER Julien	PASGRIMAUD Charles
GUERRIER Pierre-Marie	PAUVERT Victor
GUILLOUX Célestin	PEDAUD Julien
HELIS François	PEIGNE Jules
HEMERY Charles	PERRAUD Jean
HENAUD René	PRAMPART Jean
HOUGRON Ernest	RAYMOND Frédéric
HOUGRON Pierre	ROISNE Louis
HOUSSAIS Frédéric	ROSSIGNOL Pierre
JAMET Pierre	SAMSON Jean-Marie
JANIN Eugène	SAMSON Joseph

SEGRETAINE Pierre	TOURILLON Jacques
SORIN Pierre, Couvreur	VEILLET Jean-Marie
SORIN Pierre (Père)	VERNET Pierre
SORIN Pierre (Fils)	

Membres Honoraires Actuels

MM. ALOCHE Jean-Marie, Notaire.
 BARDOUL Emerand, Député.
 BOURGEOIS Pierre, Hôtel des Trois Marchands.
 CLAUDE Joseph, Minotier.
 DELUEN Jules, Négociant en bestiaux.
 DUBOURG Pierre, Pharmacien.
 DUGAST Maurice, Boulanger.
 FERRE Julien, Huissier.
 FRANCK Gabriel, Entrepreneur de carrières.
 GUIHARD Jean, Café de la Poste.
 GEFFRIAUD Eugène, Ferblantier.
 GUYON Pierre, Bourrelleur-Sellier.
 JOUNY Victor, Conseiller d'Arrondissement.
 LEFEUVRE Pierre, Propriétaire.
 LETOURNEAU Alexis, Propriétaire.
 MERAND Paul (Père), Docteur-Médecin.
 MERAND Paul (Fils), Docteur-Médecin.
 MONNIER Henri, Docteur-Médecin.
 ORION René, Pharmacien.
 RECIPON Guy, Propriétaire.

**Liste des Membres Participants de la Société
 de Secours Mutuels Actuels**
 (par ordre d'ancienneté)

MM. FERRÉ Jean	3 Mars 1883	P.
BOUVAIS François	3 juin 1883	P.
BRIAND Emile	2 décembre 1883	P.
BOUVAIS Joseph	6 juin 1886	P.
RIOT François	25 septembre 1887	P.

MM. VINCENDO François	30 juin 1880	P.
ALLIOT Joseph	30 mai 1890	P.
LEMASSON Ambroise	27 décembre 1891	P.
BOUJU Jean	25 septembre 1892	P.
LAURENT Victor	31 décembre 1893	P.
HARDY Jean	1 avril 1894	P.
ALIX Julien	30 décembre 1894	P.
DELUEN Jean	30 juin 1895	P.
MEHEUX Jean-Pierre	29 décembre 1895	P.
JAHIER Jean-Marie	27 décembre 1896	
MARY Pierre	28 mars 1897	P.
BOISMAIN Alexandre	26 septembre 1897	P.
DAVID Jean	26 juin 1898	
LOZIER Joseph	25 juin 1899	
JENVRET Alexandre	24 septembre 1899	
LEFORT Henri	24 juin 1900	P.
DUGUE Victor	29 juin 1902	
ALBERT Jean-Marie	29 mars 1903	
GUICHARD Jules	29 mars 1903	
LETORT François	27 mars 1904	
LEGAL Pierre	24 décembre 1904	
LANDAIS Emile	24 décembre 1904	
PICHOT Armand	24 décembre 1904	
AUBREE Louis	25 juin 1905	
BARREAU Auguste	25 juin 1905	
SECHER Pierre	24 septembre 1905	
CADET Alexandre	24 septembre 1905	
COLLINEAU François	25 mars 1906	
MOREL Eugène	30 octobre 1906	
MARTIN Constant	27 septembre 1907	
HUDHOMME Jean	27 décembre 1908	
GARÇON Pierre	29 septembre 1909	
LEGAL Jean-Marie	31 mars 1911	
HERVÉ Henri	30 mars 1911	
SIMON Jean	29 septembre 1911	
DUCLEUX François	29 décembre 1911	
COLLINEAU Emile	29 décembre 1911	
VERGER Alfred	29 mars 1912	

MM. AUBREE Jean	29 mars 1912
DURAND Jules	28 juin 1912
HOUGRON Jules	28 juin 1912
RIOT Auguste	27 décembre 1912
CHARRIAU Pierre	27 décembre 1912
CAILLON Jean	27 décembre 1912
COCHETEL François	26 mars 1913
DUBOURG Henri	26 septembre 1913
DUBOURG Victor	26 septembre 1913
LANDEL Pierre	26 septembre 1913
MALGOGNE Pierre	26 septembre 1913
RENARD Louis	26 septembre 1913
CADET Louis	26 septembre 1913
PASGRIMAUD Eugène	26 décembre 1913
CADET Georges	29 mars 1914
LAILLE Claude	24 juin 1914
CHENARD Francis	23 juin 1919
FRIOU Paul	28 juin 1919
TESSIER Jean	28 juin 1919
VERNET Pierre	26 décembre 1919
VERNET Charles	25 juin 1920
GUYON Donatien.	27 septembre 1921
VIAUD Louis	27 septembre 1921
BRESSENS Eugène	29 décembre 1921
CARUDEL Donatien	29 décembre 1921
DECAEN Jean	29 décembre 1921
LANDAIS Eugène	29 décembre 1921
MATHELIER Louis	29 septembre 1932
BLAIS François	26 décembre 1922
PAJOT Jean	26 décembre 1922
COUROUSSE Joseph	4 avril 1923
HERVE Joachim	28 mars 1924
PRIOUL Pierre	30 décembre 1925
CADET Jean	3 juillet 1928
LANGLAIS Jean	3 juillet 1928
SEILLER Guy	27 décembre 1930
GUITTON Henri	4 avril 1931
HARDY Théodore	26 décembre 1931
BOUTEILLER Paul	28 juin 1932
LEBLAY Louis	30 septembre 1933
BOISMAIN Emile	30 septembre 1933

MM. AUBRY Eugène	30 décembre 1933
BOURDEAU Alphonse	30 décembre 1933
BRUHAY Jean-Louis	30 décembre 1933
DAVID Jean (Fils)	30 décembre 1933
FERRAND Henri	30 décembre 1933
FERTILLET Pierre	30 décembre 1933
LEDoux Marcel	30 décembre 1933
LEDROIT François	30 décembre 1933
LETORT Francis	30 décembre 1933
MORICE Paul	30 décembre 1933
PEIGNE Roger	30 décembre 1933
AUBREE Louis (Fils)	30 juin 1934
AUFFRAY Jean	30 juin 1934
BREHIER Jean	30 juin 1934
CANONNET Emile	30 juin 1934
CHOTARD Francis	30 juin 1934
CLERMONT Pierre	30 juin 1934
DEGRE André	30 juin 1934
GABORIT Maurice	30 juin 1934
GOURDAIS Gustave	30 juin 1934
LASNIER Louis	30 juin 1934
LEDROIT Paul	30 juin 1934
LUMEAU Eugène	30 juin 1934
NIDELAIS Jean	30 juin 1934
MARY Francis	30 juin 1934
BOUCHET Joseph	29 décembre 1934
HELIS Paul	29 décembre 1934
LANCIEN Jean	29 décembre 1934
MUSTIERE Clément	29 décembre 1934
MARTIN Armand	29 décembre 1934
THOMAZEAU Arthur	29 décembre 1934
GOURHAND Jean	6 juillet 1935
PROVOST Yves	6 juillet 1935
BIZEUL Pierre	28 décembre 1935
CHEVRIER Edouard	28 décembre 1935
GAUTIER Jules	28 décembre 1935
LAURENT Paul	28 décembre 1935
LODDE Clément	28 décembre 1935

P. S. — Tous les Sociétaires dont le nom est suivi de la lettre P. touchent l'allocation d'ancienneté.

HISTORIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE NOZAY

Le 4 Juillet 1876, un arrêté de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, autorisait la création à Nozay, d'une Société de Secours Mutuels portant le N° 110, et le 1^{er} Octobre suivant, se tenait à la Mairie, sous la présidence de M. de Maquillé, Maire, l'Assemblée constitutive de la dite Société.

A cette première réunion, il fut enregistré plus de 60 adhésions, et un Bureau provisoire fut formé comme suit :

- Président : M. BARBIER Louis.
- Vice-Président : M. BLANCHET Stanislas.
- Secrétaire : M. HÉLIS Charles Thomas.
- Trésorier : M. LEROUX Prosper Père.

Le 8 Janvier 1877, eut lieu une nouvelle assemblée au cours de laquelle il fut procédé à la formation définitive du Conseil d'Administration, qui après différents votes, se trouva composé comme suit :

- Président : M. BARBIER Louis.
- Vice-Président : M. BLANCHET Stanislas.
- Secrétaire : M. HÉLIS Charles Thomas.
- Trésorier : M. BLANCHET Eugène.
- Administrateurs : MM. BOISMAIN Honoré ;
- DE LA NOUE BILLAULT ;
- HAINAUX André ;
- LERAT Victor ;
- ROUSSILLE Albert.

Entre les deux réunions, une propagande très active avait été faite, et après l'assemblée du 8 Janvier 1877, la jeune Société comptait déjà 35 membres honoraires, et 91 membres participants.

Grâce à la grande générosité de M. Récipon, Propriétaire à la Roche-Giffard, et au dévouement sans bornes de tout le Conseil d'Administration, la situation financière devint vite très prospère, et dès le début de l'année 1878, il fut fait un premier placement de 2.000 francs, à la Caisse d'Epargne.

Ce fut le début de la constitution d'un fond de réserve, car ainsi que le mentionne le 4^{me} paragraphe de l'article 1^{er} des statuts, dès ce moment, était envisagée la formation d'un capital dont les revenus seraient destinés à servir une petite rente aux mutualistes devenus vieux, malades ou infirmes.

Cette suggestion se réalisa pour la première fois en 1908, c'est-à-dire trente-deux années après la formation de la Société.

Il fut alors versé à chaque sociétaire âgé de 70 ans et plus, un secours de 20 francs. Cette somme fut ensuite portée à 32 francs. Depuis 1931, elle est passée à 50 francs, et est servie à tous les membres participants atteignant 65 ans d'âge, et ayant cotisé pendant un minimum de 35 années, le Conseil d'Administration ayant jugé qu'il était naturel de favoriser ceux qui avaient contribué à la prospérité de la Société.

A titre indicatif, au 1^{er} Janvier 1936, le nombre de Sociétaires remplissant ces conditions, était de 19.

Pendant les vingt-cinq premières années, la cotisation a été de 12 francs par an ; elle donnait droit aux soins médicaux, aux médicaments, et à une indemnité journalière, mais par suite de diverses circonstances et afin de remédier à quelques abus qui se produisirent inévitablement, il fallut en 1900, procéder à la révision des statuts. L'application de ces nouveaux statuts eut lieu à partir du 1^{er} Février 1901, elle donna pour l'époque toute satisfaction.

Après la guerre, les conditions de la vie ayant été bouleversées, une réadaptation fut jugée nécessaire, et des modifications

apportées aux articles du chapitre IV, furent approuvées par M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, le 19 Janvier 1920.

La cotisation annuelle fut alors portée à 18 francs, taux qui est encore actuellement en vigueur, mais par contre, les Sociétaires devaient participer aux frais médicaux et pharmaceutiques dans la proportion d'un tiers.

Les avantages accordés par la Société à ses Membres participants, sont les suivants :

1° Remboursement des deux tiers des honoraires des médecins.

2° Remboursement des deux tiers des fournitures pharmaceutiques (spécialités exclues).

3° Indemnité journalière de quatre francs pendant les trente premiers jours, trois francs pour les soixante jours qui suivent, et enfin deux francs pendant quatre-vingt-dix jours (à partir du 3^e mois).

Le malade est donc secouru pendant six mois, et suivant les dispositions du dernier paragraphe de l'article 23 des statuts, le Conseil d'Administration peut décider, d'après l'état de la caisse, de proposer en assemblée générale, d'accorder un secours en argent au sociétaire intéressé.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, la modicité de la cotisation (à peine 0.05 par jour), n'est point en rapport avec les avantages retirés, mais l'équilibre du budget s'explique de la façon suivante :

D'abord, par les cotisations des membres honoraires, à qui il doit être rendu un reconnaissant hommage, en raison de leur générosité constante.

Ensuite, par les subventions de l'Etat, du Département, et de la Commune. Il convient de souligner ici la grande sollicitude, de tous temps témoignée par la Municipalité, à la Société de Secours Mutuels.

Enfin, par les dons de généreux bienfaiteurs. Il faut signaler particulièrement celui de M^{me} Létourneau-Blanchet, qui a offert un titre dont les rentes représentent une cotisation perpétuelle de membre honoraire, et le legs testamentaire de trente mille francs de M. Prosper Leroux qui a été membre honoraire après le décès de son père, et administrateur pendant trente-trois ans.

Au cours de la guerre de 1914-1918, la Société a versé pendant plus d'un an des secours aux familles des sociétaires mobilisés, et a ainsi distribué plus de trois mille cinq cents francs.

Aujourd'hui, l'actif dépasse 80.000 francs.

Devant cette situation, l'avenir peut être envisagé avec confiance.

Depuis sa fondation, la Société a toujours été gérée avec sagesse et prudence par un Conseil d'Administration dont le dévouement est aussi complet que désintéressé. Son seul but est de se rendre utile aux camarades qui leur ont accordé leur confiance, et de faire observer la devise de la mutualité : Un pour tous, tous pour un.

En reconnaissance des services rendus à cette cause, le Gouvernement de la République a accordé à différents membres du Bureau, les récompenses suivantes :

Une Médaille d'Or, à M. Briand Emile, qui pendant quarante-sept années consécutives, a assuré les importantes fonctions de secrétaire, et qui doit être considéré comme l'âme de la Société.

Une médaille de bronze, à M. Mary Constant, alors Président, et à M. Lerat Victor, Administrateur-Fondateur.

Une mention honorable, à M. Hainaux André Père, Membre honoraire, Administrateur-Fondateur, puis Président ; à MM. Leroux Prosper, Aubrée Eugène et Houssais Camille, Administrateurs.

Depuis sa fondation, la Société a compté plus de cent membres honoraires, et il a été enregistré plus de quatre cents adhésions de membres participants.

Il a été versé aux sociétaires, la somme globale de plus de deux cent vingt mille francs, en remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, frais d'obsèques, indemnités, secours, allocations aux vieillards et infirmes.

Ces chiffres suffisent pour démontrer tous les bienfaits et la grande utilité des œuvres mutualistes. Combien de misères ont été soulagées, et de soucis causés par la maladie, ont été épargnés.

« Il faut s'entr'aider, c'est la loi de la nature » a dit le grand fabuliste La Fontaine. Or, ce n'est pas là une parole de poète, mais une vérité profondément humaine, et de tous les temps.

Aujourd'hui cette loi s'impose plus que jamais ; certes les mutualistes l'ont compris, et les soixante années d'existence de la Société qui viennent de sonner, prouvent que pour les Nozéens, l'union et l'entr'aide ne sont pas de vains mots, mais au contraire une vivante réalité ; et c'est précisément sur le plan mutualiste qu'elles se manifestent de la manière la plus utile et la plus immédiate, surtout en cette période difficile où apparaissent un coupable égoïsme chez les uns, et chez les autres un pénible découragement.

La Mutualité constitue dans l'action sociale, l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces, pour lutter contre les habituels fléaux de l'existence : la maladie qui engendre la misère, le décès, l'inaptitude à gagner sa vie, conséquence douloureuse de la vieillesse.

Il est donc de toute nécessité que l'œuvre entreprise par les pères, soit continuée et parachevée par les fils.

Il faut que les jeunes d'aujourd'hui, ceux qui dans quarante ans verront fêter le centenaire de la Société conservent les bonnes traditions de leurs devanciers, et contribuent de toutes leurs forces à faire régner au sein de la Société de Secours Mutuels de Nozay, le bon esprit de camaraderie, et la bonne entente, conditions essentielles pour sa prospérité.

